

## Compte de Résultat

1/2

				31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	15 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	2 122 974		2 122 974	1 579 242
	Production vendue (Services et Travaux)	19 920		19 920	25 150
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>2 142 894</b>		<b>2 142 894</b>	<b>1 604 392</b>
	Production stockée			(319 490)	271 891
	Production immobilisée				8 000
	Subventions d'exploitation			2 526	3 300
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			31	67
	Autres produits				
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>1 825 961</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			589 313	619 449
	Variation de stock			(28 977)	(153 024)
	Autres achats et charges externes			256 497	362 805
	Impôts, taxes et versements assimilés			22 411	24 710
	Salaires et traitements			593 305	727 379
	Charges sociales du personnel			185 628	250 780
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			34 494	25 775
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			30 000		
Autres charges			13 744	16	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>1 696 416</b>	<b>1 857 891</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>129 545</b>	<b>29 759</b>

## Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>129 545</b>	<b>29 759</b>
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	11	77
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>11</b>	<b>77</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	37 902	27 809
	<b>Total des charges financières</b>	<b>37 902</b>	<b>27 809</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(37 891)</b>	<b>(27 732)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>91 654</b>	<b>2 027</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	485	
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>485</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 117	45
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>1 117</b>	<b>45</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(632)</b>	<b>(45)</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 826 457</b>	<b>1 887 727</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 735 435</b>	<b>1 885 745</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>91 022</b>	<b>1 981</b>

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
(3) dont produits concernant les entreprises liées  
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

**2MI**  
5 rue de la Chabanne  
03100 LAVAUT SAINT ANNE  
--  
RCS MONTLUCON 850 250 952

**PROCES-VERBAL**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**14 juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze juin à quatorze heure,

Les associés de la SARL 2MI se sont réunis dans les locaux du siège social de la société, sur convocation régulière de la gérance.

Tel qu'il en est justifié par la feuille de présence annexée au présent procès-verbal, sont présents ou représentés 10 associés sur un total de 11. Sont absents et non représentés : SIMONNET Olivier.

Le quorum étant réuni, l'Assemblée peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par M. Cédric BONNEFOY, gérant ès qualité.

Le Président met d'abord à la disposition des associés les documents suivants, à savoir :

- Récépissé des envois des convocations
- Registre des Assemblées Générales
- Documents comptables concernant l'exercice clos le 31/12/2023
- Rapport de gestion de la gérance
- Rapport annuel de révision coopérative
- Projet de résolutions.

Puis le Président rappelle l'ordre du jour, à savoir :

- Audition du rapport de gestion de la gérance
- Audition du rapport de révision coopérative
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
- Démission de 2 associés
- Départ en retraite d'un associé, vote de maintien en tant qu'associé
- Affectation du résultat
- Intérêts aux parts sociales
- Lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions réglementées
- Valeur de remboursement de la part sociale
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

Après discussion sur ces différents points, et plus personne ne demandant la parole, le Président soumet à l'approbation de l'Assemblée les résolutions suivantes :

## **PREMIERE RESOLUTION**

### Approbation des comptes

---

Après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance, l'Assemblée Générale des associés approuve tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés, ledit rapport dans son ensemble, les comptes de l'exercice social clos le 31/12/2023, le bilan, ainsi que le montant des dépenses et charges non déductibles visées par l'article 223 quater du Code général des impôts.

Elle prend également acte de la lecture du rapport annuel de révision coopérative.

Elle donne en outre quitus à la gérance de l'exécution de son mandat pour le dit exercice.

L'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 font état de capitaux propres à hauteur de 424 929 € et d'un capital social à hauteur de 71 480 €.

*Cette résolution est adoptée à 10 voix contre 1.*

## **DEUXIEME RESOLUTION**

### Départ en retraite d'un associé

---

L'assemblée générale constate le départ à la retraite de Didier VARGAS en date du 01/10/2023. Conformément à l'article 16.2 des statuts, le départ à la retraite ne déclenche pas automatiquement la perte de la qualité d'associé. M VARGAS Didier ayant fait sa demande de quitter le sociétariat le 01/10/23 il perd donc sa qualité d'associé à 2mi.

La valeur de remboursement de ses parts sociales sera celle calculée à la clôture de l'exercice 2023.

Conformément aux statuts La SCOP dispose d'un délai de 5 ans pour effectuer le remboursement (1/10/2028).

*Cette résolution est adoptée à 10 voix contre 1.*

## **TROISIEME RESOLUTION**

### Affectation du résultat

---

L'Assemblée Générale des associés approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le résultat comptable bénéficiaire réalisé sur l'exercice social clos le 31/12/2023 et s'élevant à 91 022€, au compte de report à nouveau en compensation des pertes antérieures.

*Cette résolution est adoptée à 10 voix contre 1.*

## **QUATRIEME RESOLUTION**

### Intérêt aux parts sociales

---

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons n'avoir distribué, au titre des trois derniers exercices, aucun dividende.

*Cette résolution est adoptée à 10 voix contre 1.*

## **CINQUIEME RESOLUTION**

### Conventions réglementées

---

L'Assemblée Générale des associés, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

*Cette résolution est adoptée à 10 voix contre 1.*

## SIXIEME RESOLUTION

Perte de la qualité d'associé - Valeur de remboursement de la part sociale

---

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et compte tenu de la situation nette de la société après imputation des pertes conformément aux dispositions statutaires, constate que la valeur de remboursement de la part sociale des associé-es mentionnés ci-après, et dont elle constate la perte de la qualité d'associé intervenue au cours de l'exercice clos le 31/12/2023, s'établit à sa valeur nominale soit 20€.

- Tony FLAMAND, détenteur de 240 parts sociales à rembourser.
- Raphaël GUILLEMARD, détenteur de 300 parts sociales à rembourser.

L'assemblée rappelle que les associés ayant perdu leur qualité d'associés au cours de l'exercice ne pourront exiger le remboursement de leur capital social, sauf décision de remboursement anticipé prise par l'assemblée générale, avant un délai de 5 ans suivant la date de leur perte de qualité d'associé.

*Cette résolution est adoptée à 10 voix contre 1.*

## SEPTIEME RESOLUTION

Délégation de pouvoirs en vue des formalités

---

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes de la présente assemblée générale.

*Cette résolution est adoptée à 10 voix contre 1.*

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 15h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la gérance, et consigné sur le registre des assemblées générales.

Fait à LAVAULT ST ANNE, le 14 juin 2024.

M. Cédric BONNEFOY  
Gérant



## Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé ( I )					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	4 811	2 593	2 218	3 822
	Fonds commercial (1)	5 000		5 000	5 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	35 000		35 000	35 000
	Constructions	503 343	55 041	448 303	471 787
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	81 877	48 556	33 321	41 126
	Autres immobilisations corporelles	20 075	7 172	12 903	11 403
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	1 653		1 653	1 653	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 750		4 750	4 150	
<b>TOTAL ( II )</b>		<b>656 509</b>	<b>113 362</b>	<b>543 147</b>	<b>573 941</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	292 793		292 793	263 815
	En-cours de production de biens	9 150		9 150	328 640
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				3 918
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	599 863		599 863	422 502
	Autres créances	5 142		5 142	86 738
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	127 379		127 379	87 990	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	8 884		8 884	19 907
	<b>TOTAL ( III )</b>	<b>1 043 210</b>		<b>1 043 210</b>	<b>1 213 510</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( IV )				
Primes de remboursement des obligations ( V )					
Ecarts de conversion actif ( VI )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>		<b>1 699 719</b>	<b>113 362</b>	<b>1 586 357</b>	<b>1 787 451</b>
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				4 750	4 150
(3) dont créances à plus d'un an					

## Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	71 480	82 280
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation	335 000	335 000
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	14 807	14 807
	Réserves statutaires ou contractuelles	34 551	34 551
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(121 932)	(123 913)
	Résultat de l'exercice	91 022	1 981
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>424 929</b>	<b>344 706</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	50 000	50 000
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>		<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Provisions	Provisions pour risques	30 000	
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>		<b>30 000</b>	
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	588 198	577 969
	Emprunts et dettes financières divers (3)	234 728	365 113
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 720
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 634	211 917
	Dettes fiscales et sociales	160 868	233 555
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		1 471	
Produits constatés d'avance (1)			
<b>Total des dettes</b>		<b>1 081 429</b>	<b>1 392 745</b>
Ecart de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 586 357</b>	<b>1 787 451</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		91 022,06	1 981,49
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		605 148	692 597
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		161 415	
(3) Dont emprunts participatifs			